

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 38

Artikel: Recette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le premier ours de Berne.

Depuis longtemps, les rois de France élevaient des prétentions sur le duché de Milan. Louis XII s'était emparé de cette ville et en avait chassé le duc. Celui-ci recourut à l'assistance des Suisses qui battirent les Français à Novare et les chassèrent de l'Italie (1513).

Les historiens, de Berne nous disent qu'après cette bataille, les Bernois ramenèrent en triomphe un jeune ours qu'ils avaient trouvé dans le camp de M. de la Trémouille, qui commandait l'armée française. Cet ours avait été donné à M. de la Trémouille, à Lucerne, où celui-ci s'était rendu l'année précédente pour traiter avec les Suisses au nom de Louis XII.

On construisit alors, près de la tour des prisons, à Berne, un fossé pour loger cet animal, sans doute en mémoire de la victoire qu'on venait de remporter. Dans la suite des temps, le nombre des ours fut augmenté et l'on construisit un second fossé. Une dame de Berne eut la singulière fantaisie de fonder une rente perpétuelle en grains pour leur nourriture.

Entre les deux fossés, on construisit une petite maison dont les murs furent ornés de peintures qui représentaient l'histoire de la fondation de Berne.

On institua un intendant des ours qui fut chargé de leur entretien.

Chaque année, on plaçait un grand sapin au milieu de chaque fossé, et je ne sais par quelle bizarrerie, le Vendredi-Saint était le jour réservé à cette fête.

L'attachement des Bernois aux anciennes institutions et aux souvenirs historiques leur ont fait conserver jusqu'ici ces armoiries vivantes.

A propos des ours de Berne, nous lisons, dans un ancien récit de voyage en Suisse, cette histoire, qu'on racontait à Berne au siècle dernier :

« Une femme s'étant endormie sur la muraille qui ferme le fossé, y tomba et un ours la porta dans sa caverne où il la retint plusieurs années, fort attentif à la nourrir du pain et de la chair qu'on lui jetait.

(Ici nous supprimons quelques détails qu'il ne sied pas de raconter.)

» Lorsque cette aventure fut connue, on constata par les réponses de cette femme qu'un dérèglement d'imagination lui avait fait trouver agréable un séjour si affreux. On la renferma dans une maison de correction, où elle continua de se nourrir de chair crue.

» L'ours fut convaincu de rapt, et, en réparation de ce crime, condamné par sentence du magistrat à être brûlé publiquement. »

Il va sans dire que nous rapportons cette histoire pour ce qu'elle vaut, et à titre de simple curiosité. L. M.

La couquelhiè.

Y'a couquelhiès et couquelhiès, mà n'est pas dè cliào à bibornes que vu vo z'ein derè iena hoai.

Vo rassovegni-vo quand n'allaveint à l'é-coula, coumeint on s'amusavé à fèrè la serpèint, qu'on sè tegnà don ti pè la man, qu'on tracivè et qu'on verivè tant rudo que cliào qu'étiot pè la quiva dévessant sè dépondre et allàvant rebattà lè quatro fers ein l'air on pecheint bet pe llien. Eh bin, fèrè la serpèint ào bin la couquelhiè, l'est tot'on!

Lè z'auto iadzo, dào teimps dâi rihivè et dâi z'avant-rihivè, lè dzouveno sordats, quand l'étiot licencyi et que l'aviont prâo quartettâ, allàvant trèrè l'âo sabro, boutâ l'âo bounet de police et s'amusâvant assebin que dâi sorcièrs à fèrè clia couquelhiè.

Tandi que lo tambou roillivè pè la tserraira : Plan! plan! plan! plan! plan! brrran plan!

brr.....ran! et adè dinse, cliào militéro s'eimpougnivant pè la man et hardi! L'eintràvant ti appondus dein totès lès maisons, ressaillivant pè derrâi, pè l'étrabliio àobin io que sâi, pu sè reinfattàvant, du pè derrâi, dein on outra maison, ressaillivant pè dévant, et adè dinse, fasion lo tor dào veladzo, tandi que lo tambou ne botsivè pas dè roilli à défongâ sa tièce : Plan! plan! plan! plan! plan! brrran plan! brrr.....ran!

Quand cliào sordâ eintràvant dinse tsi lè dzeins, tsacai l'âo baillivè oquiè : on sâocesson, dè la tsai, àobin 'na metse, que l'allàvant rupâ ti dè beinda la né pè la pinta, et, quand passàvant vai lo borné, mé rassovigno que montàvant su lo reboo de l'audzo et fasion lo tor dào bassin adè appondus pè la man ; mà, dâi iadzo, y'ein avâi prâo que lequàvant et piâf! l'allàvant borbottâ dein l'édhie!

On iadzo que fasion la couquelhiè à B., cliào sordâ fasion lo tor dào borné, ein martseint, coumeint vo z'è de, su lo reboo de l'audzo et lo tambou, qu'étaï on farceu, s'étaï aguèlhi ào fin bet dè la tchivra avoué sa tièce que roillivè qu'on dianstro du lè amont.

Dè bio savâi que ti lè bouèbo étiot perquie que recaffàvant dè vaire cliào lulus.

Adon on vilho municipau, qu'étaï pè vai sa grandze, criè à cliào sordâ : « Payo dix pots dè vin se vo dansi lo picoulet ào bi maitein dè l'audzo! »

— L'âi est-te? eh bin, atteindè pi, vu allâ vo totsi la man! l'âi fe ion dè cliào coo ein faseint on signo à on outro camarardo.

Quand lo gaillâ revint sè rappondre ài z'auto, lo font onco on iadzo lo tor dè l'audzo su lo reboo et à n'on coumeindéint : piâf! lè vouaïque que chàotont trè ti dedein et que sè mettont à dansi que dâi sorcièrs.

— Ora! veni vaire, vo z'âi perdu lè dix pots! se crient ào vilho municipau, que s'aminè po lè vaire vouaffâ per lè dedein.

Mâ, quand lo vilho guegnè dein l'audzo, que vai-te? N'iaivâi min d'édhie : C'étaï ion dè cliào coo qu'avâi tot bouameint trè cé boui que ia à n'on carro dào bassin et qu'on doutè po fèrè felâ l'édhie quand on vâo nettèyi lo borné. Et l'est porquieit l'audzo étaï à sè et que cliào sordâ ont z'u dinse dix pots à baire sein rein avâi zu dè mou què la semallè dè l'âo solâ!

Nos vigneron de La Côte racontent volontiers que le père de la reine d'Angleterre, le duc de Kent, porta la brande à Vincy et y fit de gaies vendanges. Cela n'est point une fanfaronnade et il n'y a pas l'ombre d'une blague dans cette affirmation.

M. Gaston de Lessert, propriétaire actuel de Vincy, nous a donné les renseignements suivants :

Le duc de Kent, père de Victoria, était le quatrième fils de Georges III, roi d'Angleterre. En 1787, il vint à Genève pour y séjourner jusqu'en 1789. Il était alors de tradition dans les grandes familles anglaises, que les enfants achèvent leur éducation dans l'austère cité de Calvin. Pendant son séjour à Genève, le jeune duc fit de fréquentes visites au château de Vincy sur Rolle, qui appartenait à l'un des amis de sa famille.

Ce fut en automne 1788 que le duc de Kent, jeune et robuste gaillard, porta la brande et « fit les vendanges » avec les vigneron de Vincy. Il était si gai compagnon qu'on n'eût pas songé qu'on avait affaire à un fils de roi. Qui eût dit, en le voyant verser sa brande dans la tine, que de lui naitrait la reine d'Angleterre?

(Lien Vaudois.)

Recette.

Potage velouté maigre. — Prenez trois beaux oignons, coupez-les en tranches et faites-les cuire dou-

cement dans un bon morceau de beurre ; ajoutez-y une cuillerée de farine, tournez vivement et mouillez d'un litre d'eau bouillante. Salez, poivrez et laissez mijoter environ une heure. Passez ce potage pour en ôter les morceaux d'oignon, ajoutez-y une ou deux tasses de lait chaud et liez-le d'un jaune d'œuf après l'avoir ôté du feu ; il ne faut plus le laisser bouillir. Mettez de petits croûtons frits au beurre dans le fond de la soupière et versez-y votre potage.

(La Famille.)

Boutades.

Un boucher d'une petite ville envoyait assez fréquemment à un boucher de la capitale certaines pièces de viande dont il n'avait pas une vente régulière et assurée. Il y a quelques années, il répondait en ces termes à une demande du boucher de Lausanne :

« Il m'était tout à fait impossible de vous envoyer des cuisses cette semaine ; veuillez m'excuser, le militaire n'étant plus ici, j'ai trop de quartiers de devant et pas assez de cuisses pour moi, mais j'espère que dans peu de temps cela s'égalisera. »

Une bonne maman avait un fils de 22 ans, paresseux, insouciant et ne songeant point à se faire une position dans la vie. Jamais il n'avait pu s'astreindre à un travail régulier ; aussi restait-il sans place et à la charge des siens. Sa mère, qui ne cessait de lui adresser de sévères remontrances, lui disait un jour : « T'es un malheureux, vois-tu, un propre à rien, jamais aucun patron ne voudra t'occuper ; tu devrais en rougir de honte! »

Paraissant piqué au vif, notre gars part pour Genève, cherche un emploi quelconque et ne tarde pas à écrire à sa mère : « Tu sais, maman, tu m'as tant dit que je ne trouverais jamais aucun patron ; eh bien, depuis huit jours que je suis ici, j'en ai déjà trouvé quatre! »

Un négociant dont les affaires périclitent rapproche à sa femme son luxe persistant.

— Comment, dans la situation financière où je me trouve, tu t'achètes trois nouvelles robes et six chapeaux!

— Mais, mon ami, c'est précisément pour toi que je l'ai fait ; de cette façon personne ne se doutera que tes affaires vont mal...

Entre jeunes « nouveau jeu » :

— Qui est-ce donc que ce grand type à l'air un peu bête avec qui je t'ai aperçu hier?

— Ne blague pas, c'est un garçon qui a rendu un duc de service à ma famille.

— Ah!

— Oui... il a épousé ma sœur!

A l'époque de la guerre de Crimée, un jeune fantassin des environs de Nesle, en convalescence à Constantinople, ayant reçu, par le maire de sa commune, la nouvelle de la mort de son père, écrivit au maire :

« Je vous remercie mocieu le maire de la mort de mon père, c'est un petit malheur qui arrive quelquefois dans les famille. Cant à moi, je suis à l'opitale avec une jambe de moins avec laquelle j'ai bien l'honneur de vous salué. »

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
ÉTUIS DE MATHÉMATIQUES D'ARAU
pour écoles.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les Pilules hématogènes du docteur Vindevozel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.